

**LOGEMENTS, ST NAZAIRE**  
ANNE LACATON & JEAN PHILIPPE VASSAL

**Site**

St Nazaire, quartier Petit Maroc - France

**Maître d'ouvrage**

SILENE, St Nazaire, société HLM

**Date**

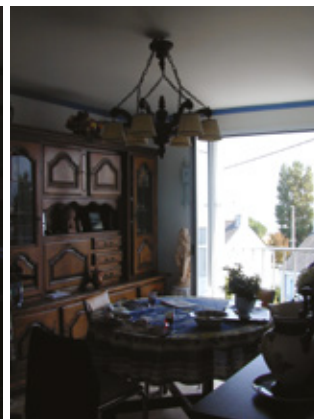
Concours 2004, non lauréat

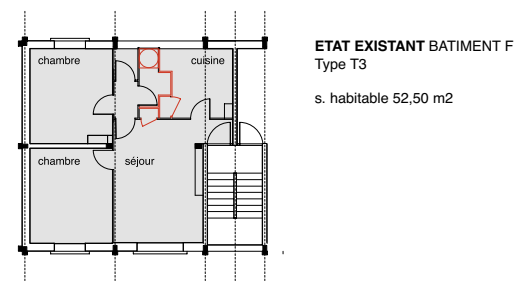
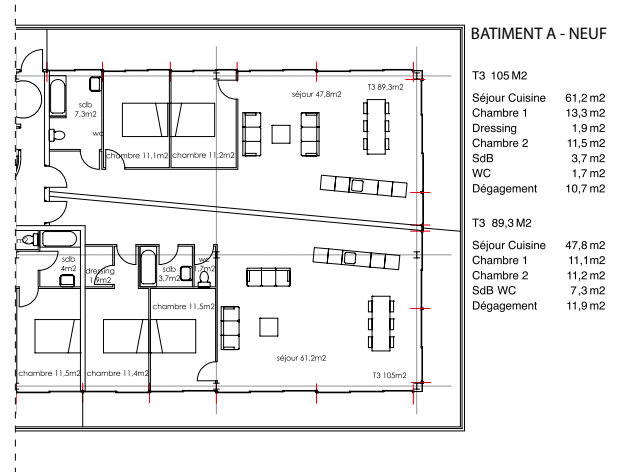
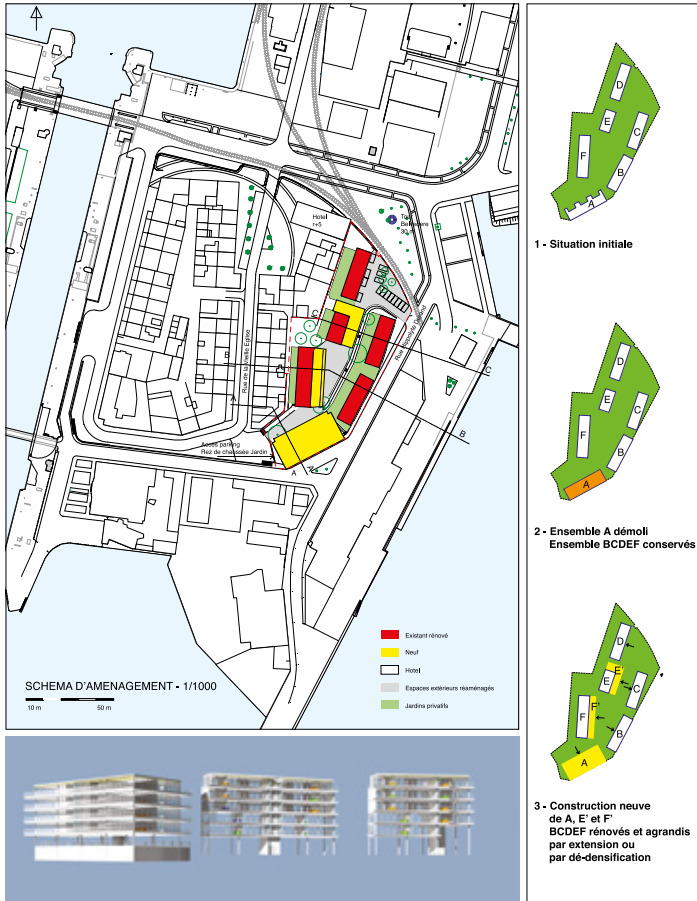
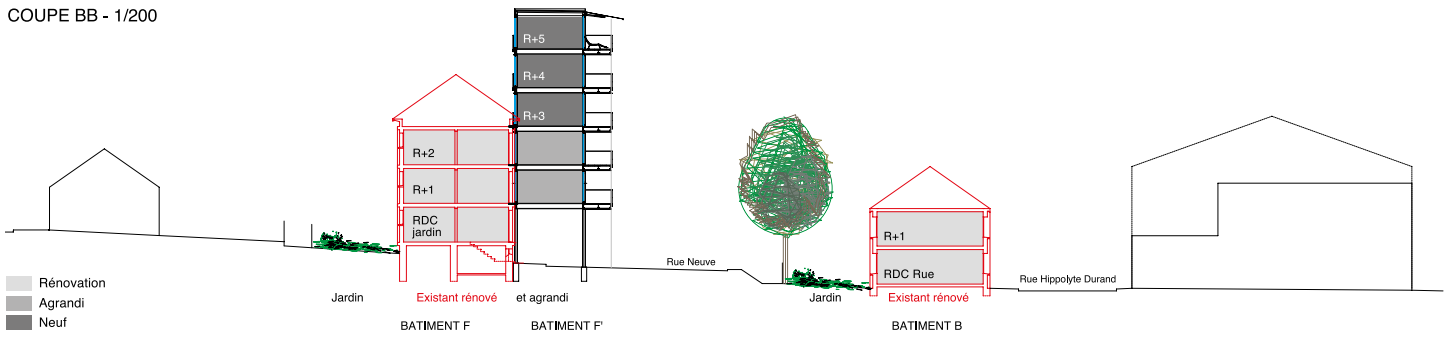
**Surface**

5 117 m2 habitables, 55 appartements (de 66 à 141 m2)

**Coût**

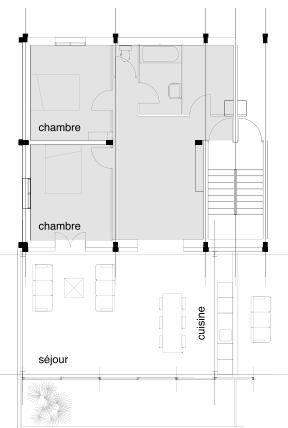
3,392 M € HT (valeur 2004)





**ETAT EXISTANT BATIMENT F**  
Type T3

s. habitable 52,50 m2



**ETAT PROJETE BATIMENT F**  
Type T3 rénové + agrandi, R+1/2

séjour cuisine 57,6 m2  
chambre 1 11,7 m2  
chambre 2 11,2 m2  
sdb 4,4 m2  
wc 1,6 m2  
cellier 5,1 m2  
dégagement 4,8 m2

s. rénovée 52,50 m2  
s. ajoutée 43,90 m2

**s.habitable 96,40 m2**  
**+ balcon 17,00 m2**

La situation du quartier est atypique et unique entre l'estuaire de la Loire et le bassin à flots. C'est un lieu fragile, un bout du monde, à la fois isolé et très présent dans la ville.

Le lotissement comprend 36 appartements, trop petits, qui doivent être démolis et remplacés par 55 logements neufs.

Le caractère du lieu nous suggère immédiatement qu'il faut garder cet équilibre précieux, le charme, les ambiances chaleureuses et conviviales, les arbres, les usages, les cheminements, laisser les gens sur place, et développer le projet à partir de l'existant. Eviter de démolir, de déranger, de déménager, de défaire et de refaire, en faisant table rase de la situation.

Augmenter le nombre de logements sur la parcelle et garder l'existant ne sont pas contradictoires. Au contraire, faire avec l'existant permet de faire plus en utilisant le potentiel de la situation.

Le projet propose de transformer les logements existants, de les agrandir pour les porter à un très bon niveau de qualité, comparable à celui de la construction neuve qui sera ajoutée sur le terrain pour réaliser le nombre de logements attendu..

27 logements sont conservés et agrandis ou requalifiés, 28 logements neufs sont créés par des constructions qui se posent sur le terrain sans bouleverser l'espace public, les jardins.

Les appartements sont spacieux, confortables : séjours généreux (2 fois plus grands que les normes minimum) prolongés par des balcons ou des espaces extérieurs, qualité des vues sur la mer, confort, plaisir et luxe.